

Bulletin bimestriel des autorisations de mise sur le marché (AMM) des matières fertilisantes et supports de culture (MFSC)

N°2023 - 01 – Janvier 2023

Le bulletin bimestriel des AMM MFSC présente les décisions délivrées concernant des matières fertilisantes, des supports de culture et des adjuvants pour matières fertilisantes : les décisions de retraits de produits, les nouvelles autorisations de mise sur le marché et les modifications d'AMM majeures (nouveaux usages accordés, modification des conditions d'emploi, etc...). Les nouvelles AMM concernent les produits de référence, de revente et les AMM par reconnaissance mutuelle. Les seconds noms commerciaux ne sont pas mentionnés dans ce bulletin.

I - Retraits d'autorisations de mise sur le marché

Nom du produit	N°AMM	Type commercial	Date de la décision
STOCKOSORB 660	6120001	Produit de référence	25/10/2022

II - Nouvelles autorisations de mise sur le marché

Nom du produit	N°AMM	Nature de l'AMM	Classe	Type	Date de la décision
ACTIV'NUTRITION MAÏS	1220879	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Concentré soluble à base d'extraits de plantes, d'huiles essentielles et d'oligo-éléments	18/10/2022
AGRICO GREENFIELD POWER ULTRA	1220880	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Concentré liquide de compost et mélasse compostée, glycérine et d'acides aminés	17/10/2022
AGRISILICA FINES	1220712	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Poudre à base de terre de diatomée	16/08/2022
AGRISILICA GRANULES	1220713	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Granulés à base de terre de diatomée	16/08/2022
AGRISILICA FINES PLUS	1220960	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Additif agronomique	Au sens de la norme NF U44-204 : autorisé pour un usage en mélange avec des engrais minéraux, organiques ou organo-minéraux conformes aux normes NF U42-001, NF U42-002-1, NF U42-002-2, NF U42-003-1, NF U42-003-2, NF U42-004 ou au règlement (CE) 2003/2003* ou au règlement (UE) 2019/1009 - Poudre à base de terre de diatomée. * Pour les produits mis sur le marché avant le 16 juillet 2022.	18/11/2022

Nom du produit	N°AMM	Nature de l'AMM	Classe	Type	Date de la décision
AGRISILICA GRANULES PLUS	1220961	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Additif agronomique	Au sens de la norme NF U44-204 : autorisé pour un usage en mélange avec des engrais minéraux, organiques ou organo-minéraux conformes aux normes NF U42-001, NF U42-002-1, NF U42-002-2, NF U42-003-1, NF U42-003-2, NF U42-004 ou au règlement (CE) 2003/2003* ou au règlement (UE) 2019/1009 - Granulés à base de terre de diatomée * Pour les produits mis sur le marché avant le 16 juillet 2022	18/11/2022
APPROACH PRO	1220881	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Liquide à base d'acides aminés d'origine végétale et d'éléments minéraux	14/10/2022
ARYAMIN C	1220882	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Concentré soluble à base d'acides aminés d'origine végétale et d'éléments minéraux	11/10/2022
BIOPRON	1220962	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Préparation bactérienne	Granulés de <i>Pantoea dispersa</i> souche C3 et de <i>Azospirillum brasilense</i> souche M3	25/11/2022
CALCINUT B	1220883	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Poudre de gypse	17/10/2022
CALCINUT T	1220884	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Poudre de gypse	17/10/2022
ECTOR	1220885	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Additif agronomique Préparation fongique	Au sens de la norme NF U44-551 en mélange avec des supports de culture (terreaux) conformes à la norme NF U44-551 – Poudre à base de <i>Pisolithus tinctorius</i> souche CMCC EM-1191 et <i>Laccaria laccata</i> souche CMCC EM-1290	17/10/2022
FERTILAMINE	1220478	AMM pour un produit simple	Matière fertilisante Additif agronomique	Concentré soluble à base d'acides aminés libres d'origine animale Au sens de la norme NF U44-204 en mélange avec des engrais minéraux conformes à la norme NF U42-001-1 ou au règlement (CE) 2003/2003 (pour les produits mis sur le marché avant le 16 juillet 2022) ou au règlement (UE) 2019/1009 Au sens de la norme NF U44-551 en mélange avec des supports de culture conformes à la norme NF U44-551	30/11/2022
LACTOPI START	1220824	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Préparation bactérienne	Solution concentrée de <i>Lactobacillus paracasei</i> souche CNCM I-5643 dans son milieu de culture (urine humaine)	14/09/2022
LEAFAMINE	1220514	AMM pour un produit simple	Matière fertilisante Additif agronomique	Poudre soluble dans l'eau à base d'acides aminés libres d'origine animale Au sens de la norme NF U44-204 en mélange avec des engrais minéraux (éléments majeurs ou oligo-éléments) conformes aux normes NF U42-001-1, NF U42-003-1 et 42-003-2 ou au règlement (CE) 2003/2003* ou au Règlement (UE) 2019/1009 Au sens de la norme NF U44-551 en mélange avec des supports de culture conformes à la norme NF U44-551	25/10/2022

Nom du produit	N°AMM	Nature de l'AMM	Classe	Type	Date de la décision
TURBO ROOT	1220816	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Liquide à base d'éléments minéraux, de substances humiques et d'acides aminés	14/09/2022
XTENDER ROW ULTRA	1220897	AMM par reconnaissance mutuelle pour un produit simple	Matière fertilisante	Concentré liquide de compost et mélasse compostée, glycérine et d'acides aminés	26/10/2022

III - Modifications d'autorisations (renouvellements d'AMM, extensions d'usages, nouvelles conditions d'emploi...)

Nom du produit	N°AMM	Nature de l'AMM	Classe	Type	Date de la décision
CALCICOQUILLES SAMO	1110007	Renouvellement d'AMM pour un produit simple	Amendement basique	Oxyde de calcium (sous forme combiné à l'état carbonate)	29/11/2022
SHB	1120001	Renouvellement d'AMM pour un produit simple	Matière fertilisante Additif agronomique	Au sens de la norme NF U44-204 en mélange avec des engrais minéraux liquides conformes aux normes NF U42-001, NF U42-002-1, NF U42-002-2, NF U42-004 ou au règlement (CE) 2003/2003 (pour les produits mis sur le marché avant le 16 juillet 2022) ou au règlement (UE) 2019/1009 Extraits ligno-cellulosiques issus de sciure de peuplier	25/11/2022

Toute l'équipe vous adresse ses
meilleurs vœux
pour la nouvelle année 2023 !



Pour retrouver toutes les conditions d'autorisations (cultures concernées, conditions d'emploi) :

- consulter le texte intégral de la décision sur le [registre des décisions](#) : une requête sur le nom du produit ou le numéro d'AMM permet d'accéder aux documents ;
- ou consulter le site [EPhy](#), catalogue des autorisations.